



# PROTCOLE PASS'RENO

**A COMPTER DU 25/05/20**

En cette période d'épidémie du coronavirus, les permanences téléphoniques, rendez-vous physiques et visites à domicile se dérouleront selon un protocole permettant de garantir au mieux la sécurité sanitaire de chacun.e.

Le protocole d'intervention respecte les consignes du « Guide de préconisation de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19 ».

## **PERMANENCES TELEPHONIQUES**

Les permanences téléphoniques sont assurées tous les mardis et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Téléphone : 02 99 69 58 93

Le reste du temps, les contacts mail doivent être privilégiés : [pass-reno@valdille-aubigne.fr](mailto:pass-reno@valdille-aubigne.fr)

## **RENDEZ-VOUS PHYSIQUES**

Les rendez-vous en face à face sont assurés sur rendez-vous tous les mardis et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La prise de rendez-vous et la visite des maisons se fait sur la base du volontariat et sous la responsabilité des foyers. Il convient que les particuliers acceptent les conditions générales d'intervention et en particulier les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires.

Les foyers devront signaler lors de la prise de rendez-vous, et le cas échéant avant le rendez-vous la présence d'une ou plusieurs personnes porteurs de la maladie ou de symptômes au sein du foyer ou la présence d'une ou plusieurs personnes « à risque ». Le cas échéant, le rdv est reporté. Les rendez-vous physiques sont limités à 1 personne.

Les particuliers doivent porter un masque pour se présenter à l'accueil et sonner pour qu'un agent vienne les chercher. Les particuliers et les agents s'engagent à respecter les gestes barrières et en particulier à :

- respecter une distance minimale d'un mètre avec les personnes présentes ;

- porter un masque si la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

En salle de rendez-vous, le particulier et l'agent peuvent enlever leurs masques si la distance de 1 mètre est respectée et si une séparation physique (vitre) est installée.

L'échange de documents papier doit être anticipé au maximum (envoi en amont par format dématérialisé).

Le rendez-vous se tient dans une salle dédiée. Les surfaces, poignées de porte, sièges, etc. seront désinfectés avant et après chaque visite. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition.

## **VISITES**

La prise de rendez-vous et la visite des maisons se fera sur la base du volontariat et sous la responsabilité des foyers. Il convient que les particuliers acceptent les conditions générales d'intervention et en particulier les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).

Les foyers devront signaler lors de la prise de rendez-vous, et le cas échéant avant le rendez-vous la présence d'une ou plusieurs personnes porteurs de la maladie ou de symptômes au sein du foyer ou la présence d'une ou plusieurs personnes « à risque ». Le cas échéant, le rdv est reporté.

L'attestation en annexe 1 doit être renvoyée par mail ou courrier avant la visite.

Les particuliers et les agents s'engagent à respecter les gestes barrières et en particulier à :

- respecter une distance minimale d'un mètre avec les personnes présentes ;
- porter un masque pendant toute la durée de la visite
- à se laver les mains avant la visite et avant toute remise de document par exemple.

Il est conseillé de limiter le nombre de personnes présentes pendant la visite, et d'aérer la maison.

L'échange de documents papier doit être anticipé au maximum (envoi en amont par format dématérialisé).

## **ANNEXES :**

- 1. Attestation accord particulier pour visite à domicile**
- 2. Liste des personnes « à risque »**
- 3. Rappel des gestes barrières**
- 4. Bien porter son masque**

**ANNEXE 1 : ATTESTATION A RENVOYER PAR MAIL OU PAR COURRIER AVANT TOUTE VISITE A DOMICILE**

Mme/M .....  
Demeurant à .....

Dans le cadre de l'accompagnement à la rénovation de votre logement, une visite de votre logement par un agent du service Pass Réno de la Communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné est fixé le ..... à .....h

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et afin que la visite puisse avoir lieu, merci de bien vouloir nous confirmer par retour de mail ou par courrier papier :

1. que vous acceptez de recevoir dans votre logement, l'agent de la Communauté de commune Val d'Ille Aubigné en vue de la réalisation d'une évaluation énergétique de votre logement.
2. que vous acceptez que la visite se déroule dans les conditions suivantes :
  - les gestes barrières, simples et efficaces, doivent impérativement être respectés pendant la visite. Aucun contact physique ne sera établi. Respect d'une distance minimale de 1 m.
  - port du masque obligatoire pour les ménages et le représentant de Pass Réno
  - transmission des documents demandés par voie informatique en amont de la réunion, autant que possible (mails, mms, ...).
  - ouverture autant que possible de l'ensemble des portes, regards (combles...) avant l'arrivée des agents
  - lavage des mains avant la visite et avant toute remise de document s'ils n'ont pu être transmis en amont par voie informatique
  - limitation du nombre de personnes présentes pendant la visite,
  - aération de la maison pendant la visite
3. que personne au sein de votre foyer n'est porteur de la maladie ou de symptômes ou considéré comme une personne « à risque » - cf liste ci-après

La réalisation de la visite est conditionnée à votre retour écrit pour acceptation de ces conditions.

Lors de la visite, vous devrez respecter l'ensemble des mesures barrières.

L'agent de la CCVIA se réserve le droit de ne pas réaliser le contrôle s'il considère que sa sécurité n'est pas garantie.

En vous remerciant.

## ANNEXE 2 : PERSONNES A RISQUE

Le Haut Comité de Santé Publique considère que les personnes à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 sont les suivantes :

- ▶ les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- ▶ les patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- ▶ les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;
- ▶ les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- ▶ les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- ▶ les malades atteints de cancer sous traitement.
- ▶ les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :
  - médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
  - infection à VIH non contrôlé ou avec des CD4 <200/mm<sup>3</sup>,
  - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
  - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,
- ▶ les malades atteints de cirrhose au stade B ou C de la classification de Child-Pugh ;
- ▶ les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40 kg/m<sup>2</sup>)
- ▶ les femmes enceintes à partir du troisième trimestre de la grossesse.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Éviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

COVID-19

## BIEN UTILISER SON MASQUE

### Comment mettre son masque



**1** Bien se laver  
les mains



**2** Mettre les élastiques  
derrière  
les oreilles

ou



**3** Nouer les lacets  
derrière  
la tête et le cou



**3** Pincer le bord rigide  
au niveau du nez,  
s'il y en a un, et abaisser  
le masque en dessous  
du menton

### Comment retirer son masque



**1** Se laver les mains  
et enlever le masque  
en ne touchant  
que les lacets  
ou les élastiques



**2** Après utilisation,  
le mettre dans un sac  
plastique et le jeter

ou



**3** s'il est en tissu,  
le laver à 60°  
pendant 30 min



**3** Bien se laver  
les mains  
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire  
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)